



**Thouraya Ben Amor Ben Hamida**  
Université de la Manouba. Tunisie  
TIL UR11ES45. LIA

***La prédication de second ordre : l'expression de la cause et de la finalité en arabe contemporain***, Néji Kouki, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Paris 13, soutenue publiquement le 28/11/2014, 470 pages.

Cet ouvrage étudie l'expression de la cause et de la finalité en arabe selon un modèle formel propre à une description linguistique en vue d'un traitement automatique. Ce volume est organisé en huit chapitres.

Les trois premiers chapitres sont relatifs à la tradition grammaticale arabe. Dans le premier chapitre, l'auteur remonte à la notion de « *fadla* » et de complément circonstanciel de cause ou de but sous ses deux formes l'une est à base déverbale, l'autre est à base prépositionnelle. Dans le deuxième chapitre, il présente un paradigme de connecteurs : « *kaj* » (*afin de/que*), « *ħattā* » (*afin de/que*), etc. et de prépositions : « *ba* » (*par*), « *fi* » (*dans*), « *ʕalā* » (*sur*), « *ʕan* » (*de*), etc. introduisant les propositions causales ou finales. L'expression de la causalité et de la finalité au niveau des fonctions complétives est étudiée au chapitre trois à travers le complément de manière, le croisement entre l'adjectif qualificatif et le complément circonstanciel de but ou de cause et le croisement avec le syntagme relatif sujet.

Le chapitre quatre présente les outils méthodologiques, en l'occurrence les notions fondamentales de « la théorie des classes d'objet » dont celles de « prédication élémentaire » et de « prédication de second ordre » en soulignant le rôle de l'inférence. Dans cette perspective, et au regard des notions de temps et d'espace, la cause et la finalité participent de la même logique malgré leurs propriétés distinctives.

Les chapitres cinq et six sont consacrés à la cause. Dans le chapitre cinq, l'auteur s'arrête d'abord aux connecteurs prépositionnels qui sont de nature à pouvoir exprimer la cause ou le but comme « *li* » (*pour*) ou « *min ʔaʕli* » et « *liʔaʕli* », outre les liaisons inférentielles. Ensuite, il décrit les connecteurs causaux à base prépositionnelle « *liʔanna* » (*parce que*), la préposition « *bi* » et le prédicat de second ordre « *min* ». La causalité développée dans le chapitre six est incidente aux bases nominales des connecteurs à valeur causale comme dans « *ʕarrāʔ* » (*à cause de*), « *biħukmi* » (*en vertu de*), « *bifadli* » (*grâce à*), « *biħuʕʕati* » (*à preuve que*), « *taħta taʔθīr* » (*sous l'effet de*), « *ʕalā xalfijati* » (*être à l'arrière-plan de*) « *ʕalā ʔasāsi* » (*être à la base de*).

Les chapitres sept et huit concernent l'expression de la finalité. Dans le chapitre sept, l'une des sections montre le double fonctionnement à la fois final et causal des connecteurs « fī » (*dans*) « min ṭaʕli » (*à l'effet de*), « li » (*pour*). Une autre section décrit les connecteurs finaux à base prépositionnelle « kaj » *et* « likaj », (*afin que*), « ḥattā » (*afin de*). Le chapitre huit étudie les connecteurs finaux à base substantivale en proposant une typologie des classes sémantiques de ces prédicats nominaux dont les locatifs de but, les prédicats de sentiments, les prédicats d'intention et les prédicats modaux.

Finalement, cette thèse a le mérite de démontrer qu'en arabe, les phrases à connecteurs causaux ou finaux peuvent ne pas être considérées comme dyadiques mais triadiques puisque les différents connecteurs forment des prédicats de second ordre qui ont des arguments phrastiques.

Ce travail académique ne tourne pas le dos à la tradition grammaticale arabe, il nous la fait revisiter. Il présente une grande part d'originalité à travers :

la pertinence d'associer deux types de rapports logiques la cause et la finalité dans une même problématique ;

le recours à un corpus volontairement hétéroclite qui est assez représentatif de l'arabe contemporain. Le fait que la langue de la presse écrite côtoie les ressources lexicographiques et les textes littéraires a permis, entre autres, de pointer l'emploi de certains connecteurs néologiques du type : « fī ṭitāri » (*dans le cadre de*), « fī muḥāwālatin » (*dans la tentative de*) ;

une analyse qui ne constitue pas ce qu'on appelle une étude contrastive ; si l'auteur adopte une méthodologie qui a déjà donné ses fruits pour le français comme pour d'autres langues, son point de départ et d'aboutissement restent la langue arabe. C'est en cela que cette étude de nature analogique a tenté d'éviter les transpositions mécaniques d'une langue à l'autre d'autant plus que nous avons affaire à des langues non apparentées ;

la dimension programmatique de ce genre d'études dans la mesure où il est tout à fait possible de traiter, dans d'autres travaux et dans la continuité de celui-ci, les liens transphrastiques dans le cadre de l'hypothèse, de la condition, de la conséquence, de l'opposition, etc.

Un index des termes, pour un lecteur non arabophone, pourrait faciliter la lecture de cette riche monographie.